

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS385

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 6

A l'alinéa 67, substituer au mot :

« entrant »,

les mots :

« et qui entrent »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel